Logo CFDT

La Voix de la CFDT OFS Mai 2026

Déclaration préalable de la CFDT au CSEE pour le respect de l'Accord sur le Télétravail

« Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les élus et représentants,

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, la CFDT OFS s'est élevée contre le détournement des règles de l'accord sur le télétravail et la mise en oeuvre non officielle d'une directive interdisant la durée de 2 ans pour les avenants et surtout limitant ceux-ci à 2 jours de télétravail.

En 2025, interpellée par de nombreux salariés, et preuves à l'appui, la CFDT OFS avait de nouveau dénoncé cette consigne.

L'année dernière, lors de deux réunions du CSEE OFS, les représentants de la Direction ont confirmé que l'accord sur le télétravail s'appliquait de plein droit, qu'aucune directive nationale ne venait l'entraver et qu'aucune consigne n'a été donnée par la direction des ressources humaines pour limiter les renouvellements de télétravail à une durée d'un an.

Or, en 2026, de nouveau, de nombreux salariés nous signalent des refus injustifiés de télétravail sur trois jours et une limitation de la durée à un an.(…)

la suite de la déclaration préalable

De nouveaux avantages pour vos Activités Sociales et Culturelles (ASC) !

Grâce à vos élus CFDT qui ont voté l'enrichissement du catalogue ASC, vous bénéficierez dès le 1er juillet de nouvelles prestations auprès du Comité Social et Economique Central (CSEC) en sus de vos prestations habituelles du CSEE OFS.

Quatre domaines d'activité sont concernés par cette évolution :

– l'enfance : vacances enfants, rentrée scolaire, garde d'enfants, séjours éducatifs…

– les solidarités : handicap, prestations de prévention…

– les bons plans négociés « au volume »

– les retraités

Ces nouvelles prestations complètent celles déjà existantes dans votre compte actuel du CSEE OFS.

Vous en saurez plus très bientôt !

Schéma Directeur Immobilier Territoriale (SDIT) : parfois on regrette d'avoir eu raison…

Dès le début du projet de concentration de tous les sites marseillais vers St Mauront, la CFDT alertait sur la dangerosité du quartier…

Quatre ans se sont écoulés, énormément d'argent a été dépensé en pure perte et ce n'est pas le changement marketing de nom en Massalia qui a changé la situation.

Elle s'est même encore tellement dégradée que la direction a enfin décidé d'en retirer les activités tertiaires au début de l'année… pour finalement redemander des baux dans des bâtiments que nous venions de quitter !!!

Nous avons donc eu confirmation de prises à bail à la Tour La Marseillaise, à EKO Active et aux Docks dans le quartier d'affaires Euroméditerranée en complément de Joliette.

Quel gâchis humain et financier !

Toutefois, la CFDT se félicite que la direction priorise enfin la sécurité de ses salariés. Une présentation complète du SDIT marseillais est à l'ordre du jour du prochain CSE de juin.

En attendant, le document qui a été présenté en CSE mis à jour en mai 2026.

D'autre part n'hésitez pas à nous faire part aussi de vos préoccupations concernant :

– le SDIT de Bordeaux (Bordeaux, Eysines, Canéjan) : Il prévoit de regrouper l'ensemble des salariés de l'agglomération sur 2 ou 3 sites à échéance 2029. Les sites retenus pourront être actuellement existants ou nouveaux. Les opportunités de prises à bail présentées au CSE DO GSO en mai sont : 2 campus (constructions neuves) + 1 site (existant) avec une mise en oeuvre prévisionnelle au S2 2029. Ce projet sera présenté au CSE OFS prochainement.

– le SDIT de Rennes : Il consiste à regrouper la totalité des équipes sur le site d'Atalante à Cesson-Sévigné et de libérer les sites d'Avenue et Patton à horizon 2029.

La DCOMCO, comme Copinage et Opacité ?

A la tête de la Communication Commerciale ou DCOMCO depuis de nombreuses années, le Directeur est revenu – à la demande de vos élu.es – devant le CSE pour répondre à un grand nombre de questions sur :

– le climat social au sein de l'équipe,

– les conditions et la charge de travail

– l'absence de transparence dans le processus de recrutement.

Malheureusement malgré nos questions précises et fondées, les réponses sont restées floues, évasives, laconiques et peu convaincantes. Certaines ont été lâchées du bout des lèvres, ce qui pourrait révéler un mépris à peine voilé pour les représentants des salariés…

D’autres réponses constituaient des affirmations très… discutables.

Pourtant les faits parlent d’eux-mêmes : **la présentation ci-joint fournie au CSE ne comportait même pas un organigramme !**

D’ailleurs le Directeur a été contraint de reconnaitre devant les représentants du personnel, que l’organigramme figurant sur l’intranet était erroné. Et plus accablant encore : il n’était pas en mesure de donner le nombre exact de ses propres collaborateurs et collaboratrices…

Il a ensuite soutenu que les impacts de Regain étaient minimes sur son service. Lorsque nous avons demandé en quoi la réorganisation de la DCOMCO a été utile, il a simplement répondu: « *Elle a été utile* » !!! Bel exemple de méthode Coué !

Pourtant 20% des salariés ne voyaient pas la lisibilité de la réorganisation. Et quand nous avons demandé à lire les verbatim négatifs il a répondu qu’ « *il n’y en avait pas* » !!!

De plus, malgré l’engagement pris devant la CSSCT de former tous les salariés dont les activités étaient modifiées suite à la réorganisation, il n’a présenté aucun plan de formation ! Une parole libérée dans l’équipe ? Une réponse en trompe-l’oeil.

Face aux nombreuses questions portant sur le climat social et les conditions de travail, il n’a donné qu’une seule et même réponse, ressassée inlassablement :

« *je privilégie le management de proximité, je fais tous les jours le tour des benchs pour voir les équipes.* »

La Voix de la CFDT OFS Mai 2026
Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES

Facebook S3C Télécoms prestataires IDF

insta s3ctelecomsprestataires idf

Linkedin S3C Télécoms Prestataires IDF

Threads s3ctelecomsprestataires idf

Tiktok S3C TélécomsPrestataires IDF

Documents
La Voix de la CFDT OFS Mai 2026